

# La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique

Serge Courville

Volume 24, numéro 62, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021470ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021470ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Courville, S. (1980). La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique. *Cahiers de géographie du Québec*, 24(62), 193–223.  
<https://doi.org/10.7202/021470ar>

Résumé de l'article

Le débat historiographique actuel autour de la « crise agricole du Bas-Canada » suggère une révision géographique des données qui ont conduit à l'élaboration de la thèse relative aux malaises de l'agriculture dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'article est le premier d'une série de deux qui visent à rendre compte de cette révision. Les questions soulevées sont surtout d'ordre conceptuel et méthodologique et concernent tout autant les postulats de la thèse classique que les interprétations fournies par les historiens de certains phénomènes tels le morcellement foncier et révolution du système de culture. Il fait en outre le point sur l'hypothèse d'une déficience technologique de l'habitant pendant la période.

## LA CRISE AGRICOLE DU BAS-CANADA ÉLÉMENTS D'UNE RÉFLEXION GÉOGRAPHIQUE (première partie)

*par*

**Serge COURVILLE**

*Chargé de cours à l'Université Laval;  
Responsable du Service de l'éducation, au  
ministère de l'Environnement du Québec*

### RÉSUMÉ

Le débat historiographique actuel autour de la « crise agricole du Bas-Canada » suggère une révision géographique des données qui ont conduit à l'élaboration de la thèse relative aux malaises de l'agriculture dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'article est le premier d'une série de deux qui visent à rendre compte de cette révision. Les questions soulevées sont surtout d'ordre conceptuel et méthodologique et concernent tout autant les postulats de la thèse classique que les interprétations fournies par les historiens de certains phénomènes tels le morcellement foncier et l'évolution du système de culture. Il fait en outre le point sur l'hypothèse d'une déficience technologique de l'habitant pendant la période.

**MOTS-CLÉS :** Crise agricole, hypothèse interprétative, morcellement foncier, système de culture, rendements agricoles comparés.

### ABSTRACT

**Serge COURVILLE: The Agricultural Crisis in Lower Canada,  
Elements of a New Geographical Appraisal**

The historiographic controversy now surrounding the "agricultural crisis in Lower Canada" suggests a geographical review of the data which led to the premise of agricultural unrest during the first half of the 19th century. This article is the first of a series of two which attempt to take this review into consideration. The questions raised are primarily conceptual and methodological, and deal as much with the classical premise as with certain historians' interpretations of such spatial phenomena as land subdivision and changes in the cultivation system. It also discusses the notion that there was a lack of farm technology during that period.

**KEY WORDS:** Agricultural crisis, interpretative hypothesis, land sbudivision, cultivation system, comparative harvest.

\*  
\*                      \*

Préoccupés d'étudier la montée du nationalisme canadien-français au début du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs historiens ont conclu à l'existence d'une crise agricole dans les vieilles paroisses seigneuriales du Bas-Canada.

Suggérée d'abord par Jones (1942), Séguin (1947) et Parker (1959), puis développée par Hamelin et Ouellet (1963 s.), cette thèse est aujourd'hui contestée par Paquet et Wallot (1971 s.) qui soutiennent que cette montée nationaliste s'explique moins par des malaises agricoles que par des causes liées à la modernisation de l'appareil économique et social du Bas-Canada.

Pour le géographe, le débat est important car il remet en cause toute la perception qu'il a pu avoir du développement de l'agriculture au début du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi, si une révision s'impose, il se doit d'y participer en réévaluant non seulement les conclusions des historiens, mais aussi l'hypothèse interprétative qui s'y rattache<sup>1</sup>.

## LES POSTULATS DE LA THÈSE CLASSIQUE

Dans sa recherche d'une explication globale du malaise de croissance enregistré par l'agriculture au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'historiographie traditionnelle a développé une dialectique fondée sur plusieurs postulats susceptibles d'un regroupement sous trois en-têtes. Le premier consiste à considérer la culture du blé dans la Vallée du Saint-Laurent comme un fait de civilisation; le deuxième à expliquer l'abandon de cette culture comme le résultat inévitable d'une baisse de la production et de la productivité; et le troisième, à lier principalement cette baisse à l'épuisement des sols provoqué par la défaillance technologique de l'habitant.

Comme ces postulats ont une incidence directe sur la nature des interprétations fournies par l'histoire à des phénomènes comme le fractionnement foncier et l'évolution du système de culture, il importe de bien les connaître, d'autant plus qu'ils situent le sens du problème et le rôle que peut jouer la géographie pour le solutionner.

### **La culture du blé : un fait de civilisation**

À l'époque où s'est développée la thèse d'une crise agricole dans le Bas-Canada, il était assez naturel de considérer la culture du blé comme un fait de civilisation. Le contraire eût étonné. Sachant depuis longtemps le rôle qu'avait joué cette céréale dans le développement des campagnes françaises, les chercheurs en ont spontanément conclu que les immigrants français avaient amené avec eux leur conception traditionnelle de l'agriculture et avec elle, le blé comme céréale de civilisation.

Cette croyance en la référence émotionnelle de l'habitant au blé ne fut pas sans exercer une influence sur le développement de la thèse classique, qui vit là la raison première de la production de blé dans la Vallée du Saint-Laurent, renforcée, il est vrai, par des motifs d'ordre économique. C'est en tout cas la position soutenue par Hamelin et Ouellet (1963) quand ils affirment :

Tout l'attachait (l'habitant) à la culture du blé. Sa conception traditionnelle de l'agriculture, la rentabilité de cette céréale par rapport aux autres denrées, de même que l'expansion du marché intérieur et extérieur maintenaient les habitudes acquises en ce domaine<sup>2</sup>.

Toutefois, avec le développement de la recherche récente, ce postulat gagne à être révisé; de nouveaux indices portent à croire que l'habitant, même aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, obéit davantage à des stimulations d'ordre économique qu'émotionnel, du moins au sens où l'entendait l'historiographie traditionnelle.

Tout l'y convie d'ailleurs : l'idéal de liberté qu'autorise le statut de propriétaire-exploitant<sup>3</sup>, l'émergence de valeurs nouvelles centrées sur l'argent<sup>4</sup> et la possibilité réelle qui s'offre, en Amérique, de se bâtir une aisance qui tranche avec celle du paysan européen.

Par conséquent, s'il peut être intéressant de faire appel au concept de *civilisation* pour rendre compte des comportements de l'habitant dans les premières années de colonisation, alors que sa situation dans la colonie est encore précaire, mieux vaudrait utiliser celui de *sensibilité au marché* pour expliquer le sens de ses choix ultérieurs. S'il cultive du blé, c'est parce que celui-ci est rentable. Mais il cultivera aussi des pois qu'il destine surtout aux Antilles. De sorte que sa production apparaît beaucoup plus souple qu'elle ne le semble à première vue.

### **L'abandon du blé : un malaise de la production**

Pour les tenants de la thèse classique, l'abandon de la culture du blé au début du XIX<sup>e</sup> siècle ne provient pas d'un choix volontaire de l'habitant, ni même d'un relâchement de la demande, qui serait demeurée ferme et stable pendant la période, mais d'une suite de malaises liés à la production et à la productivité :

Il serait erroné de croire que (l'abandon du blé) a été le fruit d'une décision volontaire et consciente de l'habitant... (Il apparaît au contraire) comme le fruit arrivé à terme, après une série de crises, de la baisse inexorable de la production et de la productivité...<sup>5</sup>.

Ce que postulent surtout les auteurs ici, c'est le caractère traditionnel du système de production au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme l'agriculture antérieure était fondée sur le blé, on suppose qu'il doit encore en être de même à cette époque. Par conséquent, si l'agriculture ne peut plus répondre à la demande, que l'on dit par ailleurs ferme et stable, c'est que le système de production fait défaut, ne pouvant plus assurer la production attendue de blé sur le marché.

C'est tout le système d'explication qui est en cause ici, car rien ne prouve que le blé ait eu l'importance qu'on lui accorde comme denrée principale de production au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est là une vision des choses héritée d'une perception du blé comme céréale de civilisation. Par ailleurs, rien ne démontre que la demande en blé fut aussi ferme qu'on le prétend. Pour l'historiographie récente, il semble au contraire qu'elle ne fut ni ferme ni stable pendant cette période<sup>6</sup> : on ne peut donc l'utiliser comme facteur principal d'explication aux variations de la production. Ce qui reporte au fond tout le problème au niveau même du producteur, dont on dira que le conservatisme fut le seul vrai responsable.

### **L'habitant premier grand responsable**

Dans la recherche d'une explication première à l'abandon du blé, l'historiographie traditionnelle a fait intervenir plusieurs facteurs allant de l'évolution de la demande jusqu'aux accidents climatiques et épidémiologiques, en passant par l'accroissement sans précédent des exigences seigneuriales. Mais elle en a surtout conclu à un épuisement relatif des sols redevable à ce que Hamelin et Ouellet, suite à beaucoup d'autres, dénoncent comme :

Cette lenteur, cette répugnance même de l'habitant à accepter les innovations, phénomène qu'on attribuera désormais autant à une conjoncture qui le prédisposait à se replier avec agressivité sur ses traditions qu'au manque d'instruction et à sa mentalité<sup>7</sup>.

À une époque de croissance rapide de la population et en l'absence d'un terroir suffisamment étendu pour absorber tous les surplus démographiques<sup>7</sup>, il eût fallu en effet que l'habitant s'ouvre aux innovations techniques suggérées par les sociétés d'agriculture. Or il se trouve que *ce mouvement de réforme ne constitua jamais une vague de fond susceptible de reléguer dans l'oubli les pratiques ancestrales*<sup>8</sup>. Les sols s'épuisèrent donc rapidement, rendant ainsi l'agriculture vulnérable aux crises.

Quant à la preuve, elle est surtout établie en fonction de la faiblesse apparente des rendements, de l'état de morcellement dans lequel se trouve le terroir à l'époque, et de l'apparition généralisée de cultures de remplacement, dont l'effet sera de modifier complètement le visage du paysage rural.

Bien qu'intéressante, cette interprétation résiste mal à la critique. D'une part parce que le caractère primitif d'une technique n'est pas nécessairement source de mauvais rendements, d'autre part, parce que les données précises faisant défaut, le calcul même de ces rendements ne repose sur aucune base solide. Enfin, et c'est peut-être là l'essentiel, les manifestations spatiales auxquelles on réfère pour conclure à l'existence d'une crise du système de production au début du XIX<sup>e</sup> siècle ne peuvent être invoquées qu'en regard de leur répartition globale dans le territoire. Or, il se trouve que l'histoire a privilégié jusqu'ici la monographie locale, dont l'un des inconvénients est précisément de masquer l'intégration souvent rationnelle des phénomènes dans l'espace.

Par conséquent si une révision s'impose, c'est tout autant au plan conceptuel que méthodologique, le problème ici étant surtout d'ordre interprétatif.

## LES OBSERVATIONS GÉOGRAPHIQUES

Parce qu'elle se préoccupe d'étudier la relation de l'homme avec l'espace, la géographie est bien placée pour contribuer à cette révision, en tentant notamment de réévaluer la signification spatiale des données qui ont conduit au développement de la thèse classique, mais en cherchant aussi à les intégrer à un nouveau schéma d'interprétation plus en rapport avec les indications récentes de la recherche.

C'est ce que nous avons entrepris de faire ici, mais en nous attardant surtout au premier terme de la proposition. Quelle interprétation donner, par exemple, du morcellement foncier, de l'abandon de la culture du blé, ou encore de la diversité des rendements dans la vallée du Saint-Laurent ? Traduisent-ils vraiment l'existence d'une crise au sens conventionnel du terme ou, plutôt, l'évolution normale d'une agriculture qui cherche à répondre positivement à la demande ? Par ailleurs, si malaise il y eut, où peut-il être localisé et, surtout, à quoi l'attribuer ? Autant de questions auxquelles la géographie peut répondre pourvu qu'elles soient abordées sous l'angle du paysage et des forces toujours complexes qui le dynamisent.

### **Le morcellement foncier**

L'un des éléments-clés de la thèse classique a été de considérer le morcellement foncier comme un indice de malaise agricole. Lié à l'accroissement démographique, il aurait sapé la base de production de l'habitant, qui n'aurait plus été en mesure d'espérer la formation d'une plus-value pourtant nécessaire au renouvellement des techniques.

L'argument est de taille, car, quel que soit l'angle d'analyse, on constate que partout, dans l'aire seigneuriale, la superficie des fermes diminue. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, par exemple, l'exploitation moyenne compte plus de 90 arpents. En 1830-1840, elle ne

compterait plus que 60 arpents<sup>9</sup>. Il faudra attendre les années 1850-1860 pour que la situation redevienne ce qu'elle était. Possédant moins de terre, l'habitant en cultive moins : la superficie moyenne cultivée passe de 23 arpents en 1784 à moins de 25 arpents en 1844, pour remonter ensuite à une quarantaine d'arpents. Inversement, la proportion de terre cultivée sur chaque lot augmente : en 1765, l'habitant cultive seulement le quart de sa terre, en 1830-1840, il en cultivera près de 40%, 45% dans les décennies suivantes (tableau 1).

**Tableau 1**  
**Évolution de la superficie des exploitations du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle**

	Superficie moyenne occupée <sup>1</sup>	Superficie moyenne cultivée <sup>1</sup>	En % de la superficie occupée
1668 <sup>2</sup> .....	—	13,7	—
1685 .....	—	13,2	—
1698 .....	—	14,0	—
1739 .....	—	26,4	—
1765 <sup>3</sup> .....	94,7	27,1	28,6
1784 <sup>3</sup> .....	82,9	30,3	36,5
1831 <sup>4</sup> .....	60,4	25,1	41,6
1844 <sup>5</sup> .....	58,6	23,3	39,8
1851 <sup>6</sup> .....	84,6	37,6	44,4
1861 <sup>7</sup> .....	98,1	45,4	46,2

<sup>1</sup> Estimée en arpents à partir des données de recensement.

<sup>2</sup> Pour le XVII<sup>e</sup> siècle, le calcul est basé sur le rapport entre les superficies déclarées et le nombre de ménages ou d'habitations.

<sup>3</sup> En 1765 et en 1784, la superficie moyenne des fermes est établie à partir du rapport superficies possédées ou en cultures/nombre de maisons, sans y inclure les données relatives aux villes de Québec et de Montréal. Quant à la superficie cultivée, elle est établie à partir d'un taux moyen de 1,5 minot de semence à l'arpent.

<sup>4</sup> Le calcul, pour 1831, est basé sur le rapport entre les superficies déclarées et le nombre de maisons habitées. Basé sur la population, le résultat est sensiblement le même.

<sup>5</sup> Pour 1844, le calcul est basé sur le rapport entre les superficies déclarées et le nombre d'occupants de terre.

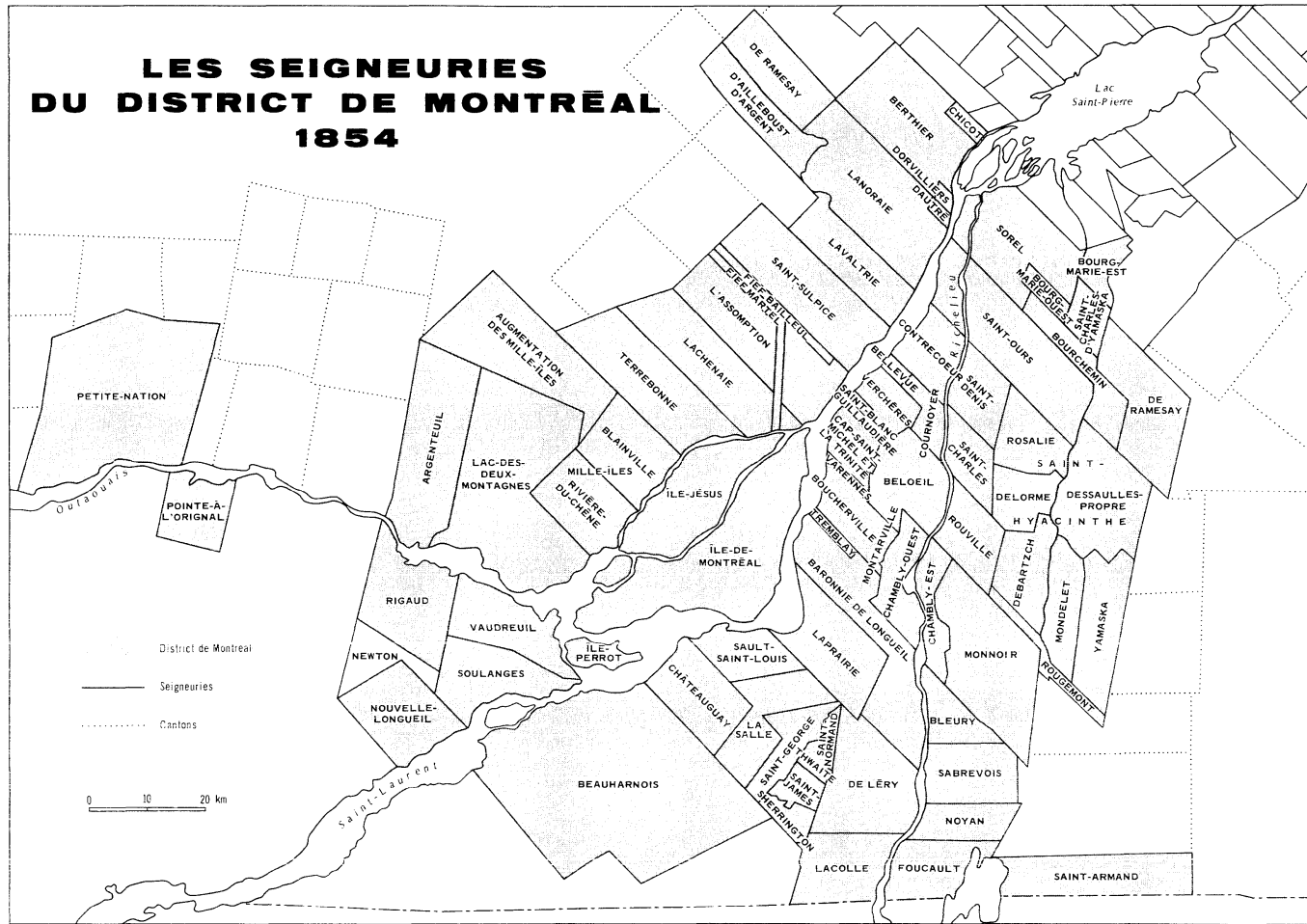
<sup>6</sup> Pour 1851, il se base sur le rapport entre les superficies déclarées et le nombre de propriétaires.

<sup>7</sup> Pour 1861, il se base sur le rapport entre les superficies déclarées et le nombre d'occupants de terre.

Si l'on ne peut nier le fait du morcellement foncier au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on peut se demander toutefois quelle a été son ampleur. Le problème est aussi de taille car, à l'exception des études de cas soumises par Ouellet (1972), qui démontrent bien d'ailleurs l'accroissement relatif des lopins de terre pendant la période<sup>10</sup>, il n'existe pour ainsi dire pas de travaux sur le sujet. Il faut donc apprécier le phénomène indirectement, à partir des traces qu'il aura certainement dû laisser dans le paysage, une fois la situation stabilisée.

On dispose à cette fin d'un outil précieux, les *Cadastrés abrégés des seigneuries* du Québec (1861-1863, 7 vol.) établis suite à l'abolition du système seigneurial en 1854. Considérant que la décennie où ils ont été réalisés (1850-1860) constitue une sorte d'écho aux décennies antérieures, il est possible de les utiliser pour juger de l'état du morcellement foncier pendant la période précédente (1820-1850). Les données certes ne peuvent être qu'indicatives. Mais, puisqu'on assiste après 1844 à un important mouvement de remembrement foncier, tout indice de morcellement postérieur à cette date doit être interprété comme le signe évident d'une division foncière antérieure plus grande encore.

Figure 1



D'après A.E.B. Courchesne

Figure 2





C'est à ce type d'évaluation que nous avons procédé, en nous attachant surtout aux seigneuries du district de Montréal où, compte tenu du caractère récent du peuplement<sup>11</sup>, on pourrait s'attendre à ce que le phénomène soit moins marqué (figures 1 et 2).

L'exercice est basé sur le calcul du rapport existant entre l'état initial de la propriété foncière indiqué par le papier terrier de la seigneurie et son état final indiqué par les cadastres<sup>12</sup>. On en obtient un « indice de morcellement foncier », dont la valeur, inférieure, égale, ou supérieure à 1, permet d'établir la structure de la propriété foncière vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Le calcul de cet indice est simple et peut être exprimé par l'équation suivante :

$$I \text{ (indice de morcellement foncier)} = \frac{R}{T} \quad \begin{array}{l} \text{(nos de référence du cadastre)} \\ \text{(nos du terrier)} \end{array}$$

C'est ainsi que, par exemple, si dans une seigneurie donnée le cadastre indique 100 numéros de référence numérotés de 1 à 100 et 100 numéros de terrier également numérotés de 1 à 100, l'indice sera égal à 1, indiquant que tous les lots originaux de la seigneurie sont occupés, mais qu'aucun n'est morcelé. Si, au contraire, le cadastre indique 200 numéros de référence par rapport à 100 numéros de terrier, l'indice sera supérieur à 1 : tous les lots originaux sont occupés et partagés entre plusieurs propriétaires. Si le cadastre, enfin, indique 100 numéros de référence, mais 200 numéros de terrier, l'indice sera inférieur à 1 : la moitié seulement des lots originaux sont occupés, ces lots peuvent être morcelés, mais dans l'ensemble la seigneurie ne porte pas de traces évidentes et importantes de subdivision foncière.

Les résultats de l'opération sont présentés à la figure 2. Comme il fallait s'y attendre, le morcellement foncier est partout important : dans plus de 97% des seigneuries du district de Montréal, l'indice est supérieur à 1, dépassant 2 dans près de 18% d'entre elles. Les secteurs les plus touchés sont l'archipel montréalais, les seigneuries de l'ouest du district de Montréal et la vallée du Richelieu où, par endroits, l'indice est supérieur à 2 et même à 3. Ailleurs, sur la Rive nord et au sud-est de Montréal, il se réduit à une valeur comprise entre 1 et 1,5, pour connaître une nouvelle hausse à l'est, au contact du district des Trois-Rivières.

À en juger par ces données, il faut bien admettre que le phénomène existe et qu'il signale un jeu foncier particulièrement actif, moins cependant que vingt ans auparavant alors que la superficie moyenne des fermes semble s'établir à moins de 60 arpents. On pourrait être tenté dès lors de l'interpréter comme l'indice d'une étape terminale de ce qu'il est convenu d'appeler « la crise agricole du XIX<sup>e</sup> siècle ».

Ce serait pourtant une conclusion trop hâtive, car le rétrécissement du parcellaire foncier ne signifie pas nécessairement un rétrécissement de la surface d'exploitation qui peut très bien s'accommoder ici de parcelles éparses, acquises par achat ou location<sup>14</sup>. Par ailleurs, la diminution de la superficie des lots n'entraîne pas nécessairement une baisse corrélative des revenus. Ce qui est valable comme équation, dans le cas d'une monoculture céréalière dont la rentabilité dépend entre autres du volume de la production, donc de vastes espaces, ne l'est peut-être plus dans le cas d'une agriculture diversifiée, qui peut très bien rentabiliser des surfaces plus restreintes par un choix approprié de cultures à fort rendement et à prix de vente élevé sur le marché. Par conséquent, faire du morcellement foncier le seul indice d'une crise agricole conduirait à une impasse, car il n'a de signification réelle qu'en rapport avec d'autres facteurs autrement plus décisifs.

La plupart des auteurs d'ailleurs l'ont nettement pressenti, en cherchant plutôt à situer le problème au niveau des transformations profondes que subit l'agriculture bas-canadienne dès le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **L'abandon du blé comme culture dominante**

On assiste, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, à une redéfinition majeure de l'agriculture, qui entreprend alors de modifier son système de culture et de redistribuer ses activités dans l'espace (tableaux 2 et 3, figures 3 et 6).

Ce n'était pas la première fois que le phénomène se produisait. Déjà, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'habitant avait dû accroître sa production de céréales (avoine) et de légumineuses (pois) pour pallier à une chute de la production de blé provoquée par la comotion inflationniste des années 1718-1720 encore alourdie par des crises agricoles répétées<sup>15</sup>. Les choix actuels toutefois sont beaucoup plus profonds et tendent à se maintenir dans le temps.

Cette évolution se fait en deux phases. Entre le début du XVIII<sup>e</sup> siècle et 1830, on observe une chute brutale de la production de blé, qui passe de 70% à 75% de la récolte, à moins de 20% de la production, pendant que l'élevage, limité à moins de 100 000 têtes de bétail à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, connaît une expansion qui porte à près de 400 000 têtes, cinquante ans plus tard. Comme on fait alors encore boucherie à l'automne, l'avoine ne compte que pour moins de 20% de la récolte, tandis que la pomme de terre mobilise déjà près de 50% de la production. Entre 1830 et 1860, ces tendances s'accroissent. Le blé chute à 5 ou 6% de la récolte, malgré une remontée temporaire à 15% en 1851, et l'avoine passe à 33%, puis à 44% de la production, pendant que la pomme de terre amorce une tendance à la baisse qui l'amène à 46% des cultures en 1844, à 22% en 1851, puis à 30% en 1861. Quant à l'élevage, qui sert désormais d'autres fins, il connaît une expansion foudroyante puisque le nombre de têtes de bétail double pendant la période, tout en laissant une plus large place aux autres cheptels (figure 6). On peut se demander dès lors, si l'abandon du blé traduit l'essoufflement de l'agriculture traditionnelle ou plutôt une réaction positive de l'habitant face à l'évolution de la demande.

Nous avons tenté de répondre à la question à partir de deux types de considérations : l'évolution de la demande d'une part et, d'autre part, le niveau de rationalité spatiale atteinte par l'agriculture de l'époque.

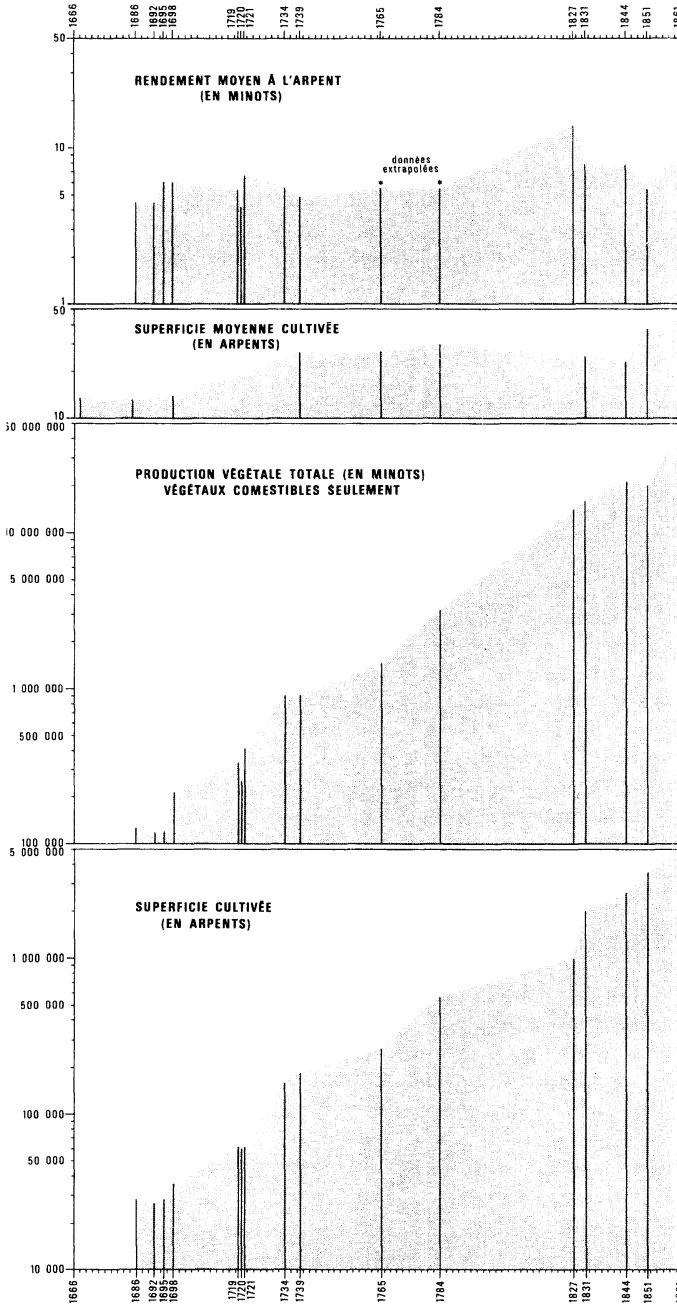
#### *L'évolution de la demande*

Contrairement à ce que prétend Ouellet, la demande sur le marché impérial ne fut ni ferme ni stable au début du XIX<sup>e</sup> siècle, variant selon les fluctuations de la production européenne et l'efficacité de la concurrence américaine et haut-canadienne. Elle ne peut donc servir de référence à l'évaluation de la structure locale de la production, d'autant moins que les producteurs sont alors très avertis des marchés internationaux<sup>16</sup>.

Par contre, on assiste pendant cette période au développement d'un marché intérieur intéressant qui portait déjà à quelques 300 000 minots la consommation locale de blé en 1790. Avec le développement des centres urbains et l'expansion des chantiers, cette demande s'est accrue de façon significative. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, on estime les besoins intérieurs à au moins trois millions de minots par année, dont 750 000 sont écoulés sur le marché local, le reste servant à l'autoconsommation familiale<sup>17</sup>. Considérant qu'à elles seules les villes de Montréal et de Québec comptent déjà plus de 44 000 habitants en 1844 et près de 100 000 en 1851, on peut dire que cette demande s'est for-

Figure 3

## LES SYSTÈMES DE CULTURES DANS SUPERFICIES, PRODUCTIONS ET RENDEMENTS



# LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT, 1686 - 1861

## IMPORTANCE RELATIVE DES PRINCIPALES CULTURES

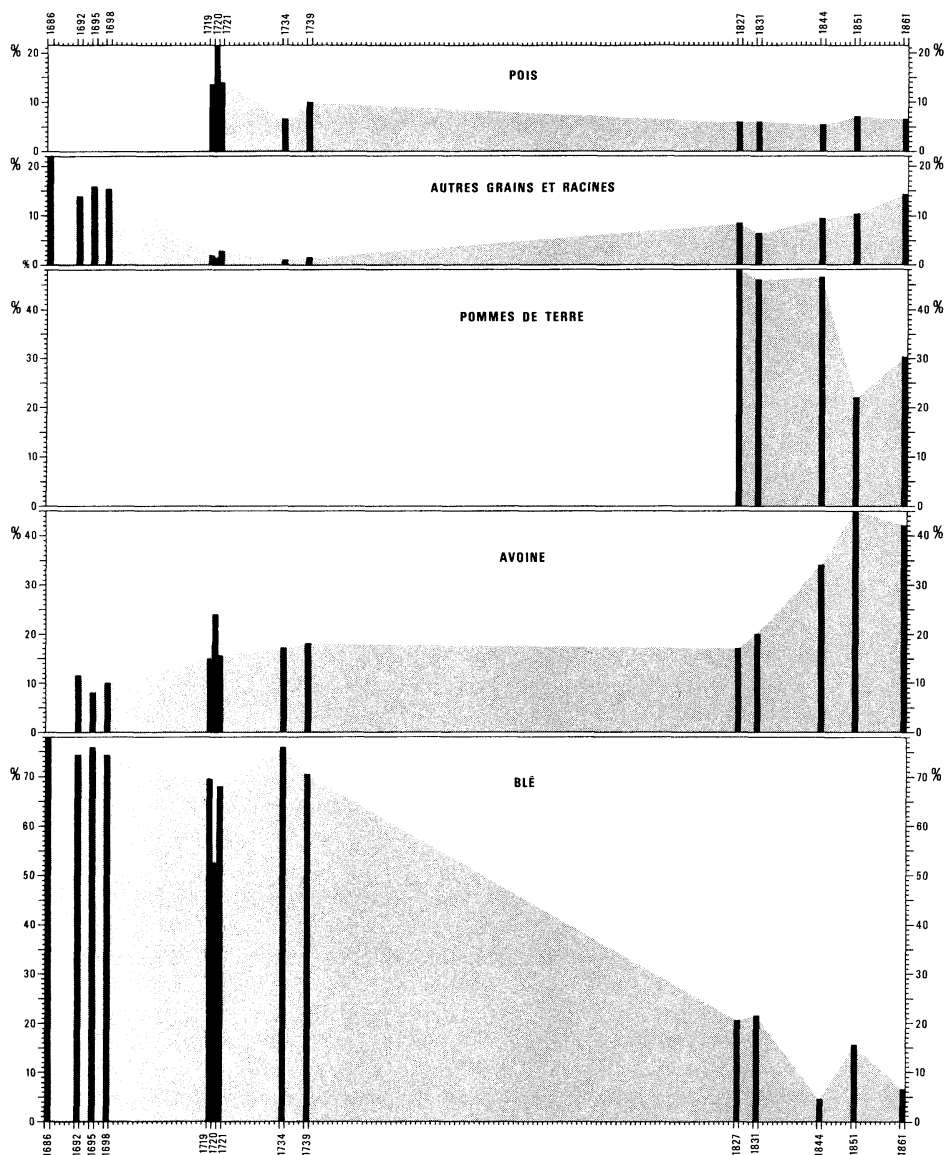


Tableau 2  
 Importance relative des principales cultures du XVII<sup>e</sup> au  
 XIX<sup>e</sup> siècle (en pourcentage de la production végétale totale)

Année de recensement	Blé	Orge	avoine	Seigle	Maïs	Sarrasin	Autres grains	Pois	Pommes de terre	Racines
1686	77,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1692	74,5	—	11,4	—	3,8	—	22,0	—	—	—
1695	75,7	—	8,2	—	3,8	—	10,2	—	—	—
1698	74,5	—	9,8	—	4,8	—	12,2	—	—	—
1719	69,4	—	14,9	—	1,9	—	10,8	13,7	—	—
1720	52,5	—	24,2	—	1,6	—	—	21,6	—	—
1721	67,9	—	15,4	—	1,2	—	—	13,8	—	—
1734	75,8	—	16,8	—	0,5	—	—	6,5	—	—
1739	70,2	—	17,9	—	—	—	—	10,2	—	—
1765	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1784	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1827	20,5	2,6	17,2	—	—	6,1	—	5,8	47,8	—
1831	21,3	—	19,9	—	—	—	6,7	6,1	45,9	—
1844	4,4	5,6	33,8	1,6	0,7	1,8	—	5,7	46,4	—
1851	15,3	2,5	44,9	1,6	2,0	2,7	—	7,0	22,1	1,8
1861	6,3	5,5	42,1	2,0	0,8	2,9	—	6,3	30,6	3,3

**Tableau 3**  
**L'élevage aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>1</sup>**

	Bêtes à cornes	Chevaux	Moutons	Porcs	Autres (chèvres ânes...)	U.A. / ferme
1667 .....	3 107	—	85	—	—	5,80
1679 .....	6 983	145	719	—	45	4,58
1681 .....	6 657	94	572	—	26	4,34
1685 .....	7 474	156	787	—	14	4,15
1686 .....	7 719	218	1 061	3 701	—	5,19
1692 .....	7 456	400	903	3 045	—	4,44
1695 .....	9 181	580	918	5 333	—	5,66
1698 .....	10 209	684	994	5 147	—	5,19
1719 .....	18 241	4 024	8 435	14 418	—	5,71
1720 .....	24 866	5 270	12 175	17 944	—	7,11
1721 .....	23 388	5 603	13 823	16 250	—	6,66
1734 .....	33 179	5 056	19 815	23 646	—	6,09
1739 .....	38 821	9 718	26 260	27 258	—	7,44
1765 .....	50 013	13 488	28 022	28 562	—	6,43
1784 .....	98 591	30 146	84 693	70 465	—	7,68
1827 .....	405 027	142 432	829 122	241 735	—	9,29
1831 .....	388 706	116 686	543 343	295 137	—	7,15
1844 .....	469 851	146 726	602 821	197 935	—	6,05
1851 .....	591 548	148 620	648 665	256 794	—	6,56
1861 .....	816 973	248 515	682 829	286 400	—	7,99

<sup>1</sup> Source : Recensements du Canada, 1871, vol. IV.

<sup>2</sup> L'estimé des unités animales (U.A.) par ferme est basé sur le rapport suivant : 1 bête à corne = 1/2 cheval = 6 moutons = 4 porcs. Le nombre de fermes est évalué, selon les années, à partir du nombre de maisons, de ménages, de familles moyennes établies à 7,11 membres ou du nombre d'occupants de terre en milieu rural.

tement accrue pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et qu'en même temps elle s'est diversifiée. Dans ce contexte, l'abandon du blé semble davantage une réponse positive aux besoins du marché qu'un signe d'essoufflement du système de production traditionnel face à la demande extérieure.

On peut se demander toutefois s'il existe un quelconque indice de cette rationalité du producteur, car ce n'est pas tout de chercher à répondre à une demande diversifiée par une diversification équivalente de la production, encore faut-il que le geste soit rentable, notamment par une intégration rationnelle des activités dans l'espace.

#### *L'intégration des activités dans l'espace*

L'un des principaux arguments invoqués par la thèse classique, pour conclure à l'existence d'une crise agricole au début du XIX<sup>e</sup> siècle, a été de considérer l'apparition de nouvelles cultures dans le système agraire comme la recherche d'une solution de remplacement au vide laissé par l'abandon du blé, céréale dominante<sup>18</sup>.

D'un point de vue géographique, on pourrait s'attendre à ce que cette solution, nécessairement transitoire puisqu'elle se définit comme une étape dans le développement d'un nouveau système de production, se traduise dans l'espace par une uniformité relative du système de culture qui n'a d'autre fin que de répondre à un besoin temporaire.

C'est tout le contraire, en fait, qui se produit. Analysé dans les pires années présumées de la crise, soit après 1830, le système de culture se révèle non seulement très

différencié dans l'espace, mais fortement spécialisé selon les secteurs, ce qui laisse croire que l'on a affaire à l'époque à une agriculture tout à fait intégrée, dont l'évolution témoigne, depuis un certain temps déjà, d'une rationalité spatiale.

C'est du moins ce que révèle l'analyse du recensement de 1844 pour les seigneuries du district de Montréal<sup>19</sup>. La cartographie que nous avons effectuée des principales productions de la ferme indique en effet que le blé, jadis cultivé près du marché, a tendance désormais à se reporter le long du Richelieu et sur les terres neuves de l'arrière-pays. Inversement, l'avoine, qui s'associe de près à l'élevage, mais qui peut aussi être vendue à l'état brut, domine plus nettement la plaine autour de Montréal, où elle alimente un important marché, tandis qu'ailleurs, si l'on en juge par la carte de répartition du bétail, elle se répartit plus exclusivement consacrée à l'élevage. Quant à la pomme de terre, elle se répartit en fonction des placages sablo-argileux de la plaine qu'elle préfère aux sols lourds, imperméables. On la retrouve partout, mais surtout dans l'archipel Montréalais, sur la Rive nord du fleuve et dans le Haut-Richelieu où sa production dépasse 125 et même 150 boisseaux par ferme (figures 1 et 4).

Vue globalement, cette répartition a de quoi étonner, car elle correspond en tous points au modèle de localisation des activités agricoles développé par von Thünen dès 1826 (figure 5) et révisé depuis par de nombreux auteurs, dont Backe (1942), Lösch (1954) et Chisholm (1962)<sup>20</sup>. Elle révèle en effet une utilisation du sol en trois enveloppes grossièrement concentriques. Intensive près du marché, où elle associe l'élevage à la production céréalière (avoine surtout) et maraîchère (pomme de terre), elle devient plus extensive au centre, en équilibrant sa production autour de quatre produits-clés (blé, avoine, pomme de terre, élevage), pour se spécialiser enfin en périphérie autour du blé, de l'élevage et de la pomme de terre. Sur la Rive nord, le partage est encore plus net que sur la Rive sud, où le Richelieu introduit une rupture dans l'espace. Dans le premier cas, la répartition des productions s'inscrit dans une large fourchette, où le blé a tendance à se reporter plus ou moins uniformément dans la plaine, sauf à l'ouest où il décline, et à l'est où il augmente, pour laisser place, selon la même gradation, à l'élevage, à l'avoine et aux pommes de terre. Sur la Rive sud, au contraire, l'axe du Richelieu favorise la production de blé et l'élevage qui, autrement, auraient été reportés en périphérie, la logique spatiale étant ici perpendiculaire et non parallèle au fleuve comme sur la Rive nord. Ce n'est donc pas à un essoufflement de l'agriculture traditionnelle que suggèrent de conclure ces données, mais à un type nouveau d'agriculture bien intégrée dans l'espace. Ce qui nous amène, d'une certaine manière, à reposer toute la question de la crise au niveau même du producteur dont on a dit que la technologie présentait une sérieuse défaillance.

### **L'hypothèse d'une déficience technologique**

Pour juger de l'état de la technologie agricole au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les auteurs ont fait appel à différents types d'indicateurs dont quatre paraissent devoir être révisés. Le premier concerne les cycles rotatifs adoptés par l'habitant, le second les rendements, le troisième l'élevage et le quatrième les revenus agricoles.

#### *Les cycles rotatifs*

Dans le développement de leur thèse, Hamelin et Ouellet se sont appuyés sur les commentaires des chroniqueurs pour affirmer que le cycle rotatif pratiqué par l'habitant au début du XIX<sup>e</sup> siècle était biennal, comme aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Quelques recherches récentes ont depuis démontré que jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce ne fut pas vraiment le cas.

Dans ses travaux sur Montréal, par exemple, Louise Dechêne (1974) cite plusieurs cas de baux où il est fait mention d'un tel cycle rotatif. *Lorsqu'un fermier prend une terre*, note-t-elle, il s'engage à *labourer, cultiver et ensemercer de bons grains en temps et raisons convenables, sans les dessoler n'y dessaisonner. Aurait-on employé cette formule si la rotation des cultures n'était pas pratiquée dans la colonie ?*<sup>21</sup> Le texte des baux est d'ailleurs clair : *Devra le dit preneur mettre les terres en trois; un tiers en blé, un tiers en menus grains, un tiers en guéret...* Au tournant du siècle, on baille une terre, dont la pièce du milieu est en guéret et une autre de dix arpents quatre perches labourables dont le tiers est guéreté. En 1700, un propriétaire entreprend même des procédures contre son fermier qui a négligé de mettre la terre en tiers<sup>22</sup>. Ce système, qui introduit la jachère d'un an, partage donc la terre cultivée en trois grandes pièces que l'habitant pourra diviser en longueur, dans le sens du lot, ou en largeur, perpendiculairement à ses limites. Parallèlement, l'assolement biennal est pratiqué sur un grand nombre d'exploitations. Dans ce cas, note encore Louise Dechêne, *la moitié de la superficie repose chaque année et l'autre moitié est semée de blé, pois et menu grain dans une proportion de 3 pour 1 en faveur du froment*<sup>23</sup>. La forme des champs dès lors se complique, introduisant une division de la terre en autant de soles qu'il y a de produits cultivés, chacune étant soumise à une jachère d'un an. Cette rotation est d'autant plus nécessaire que l'habitant réserve son fumier pour le potager et les prairies<sup>24</sup>. D'abord, parce que son cheptel est réduit, ensuite, parce que selon la croyance populaire, partagée même par les administrateurs, la neige et le grand froid de l'hiver *concentrent la vapeur au-dedans (du sol), laquelle ne pouvant s'exhaler pendant l'hiver engendre une espèce de sel, qui fait la prompte génération des grains*<sup>25</sup>. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la situation ne sera guère différente même si, en apparence, l'assolement biennal semble se répandre. Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, un narrateur écrit à la cour : les Canadiens *n'ont qu'une moitié de leur terre semée tous les ans*<sup>26</sup>. Mais en 1816, un correspondant résume ainsi le rapport des enquêteurs au comité parlementaire formé pour enquêter sur l'État de l'agriculture : *Le système généralement adopté dans ce pays est du grain une année, et du foin l'autre année*<sup>27</sup>. Ce serait pour le moins se hâter que de conclure à une généralisation de l'assolement biennal. Ce que ce système semble plutôt indiquer c'est une rotation beaucoup plus complexe, qui fait alterner les emblavures avec le foin dans un cycle plus lâche et plus long. Au plan de l'exploitation, cette option se traduit par la multiplication des soles, dont une partie est cultivée en grains, une autre en foin et une troisième laissée en jachère ou en pâturage. C'est du moins ce qu'indiquent les recensements du XIX<sup>e</sup> siècle : en 1827, la proportion de terre laissée en pâturage atteint 65,7% du sol exploité, tandis qu'en 1844, les terres non cultivées mobilisent 60,1% du sol exploité, contre 55,6% en 1851. L'habitant répondrait donc à l'encombrement progressif de l'aire seigneuriale par une extension de ses superficies cultivées, ce qui n'est pas nécessairement indicatif d'un abandon d'assolement, pas plus que de mauvaises techniques.

### *La question des rendements*

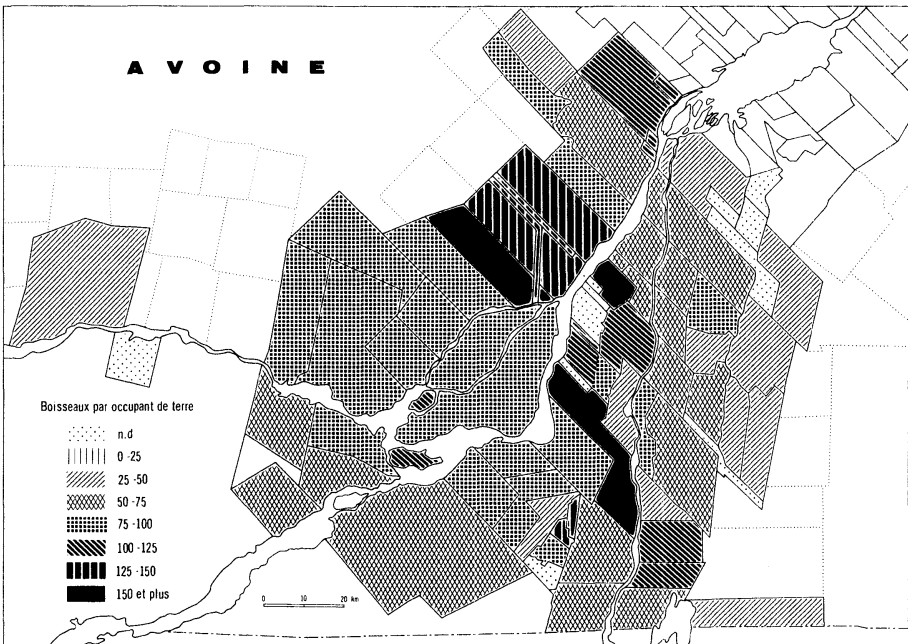
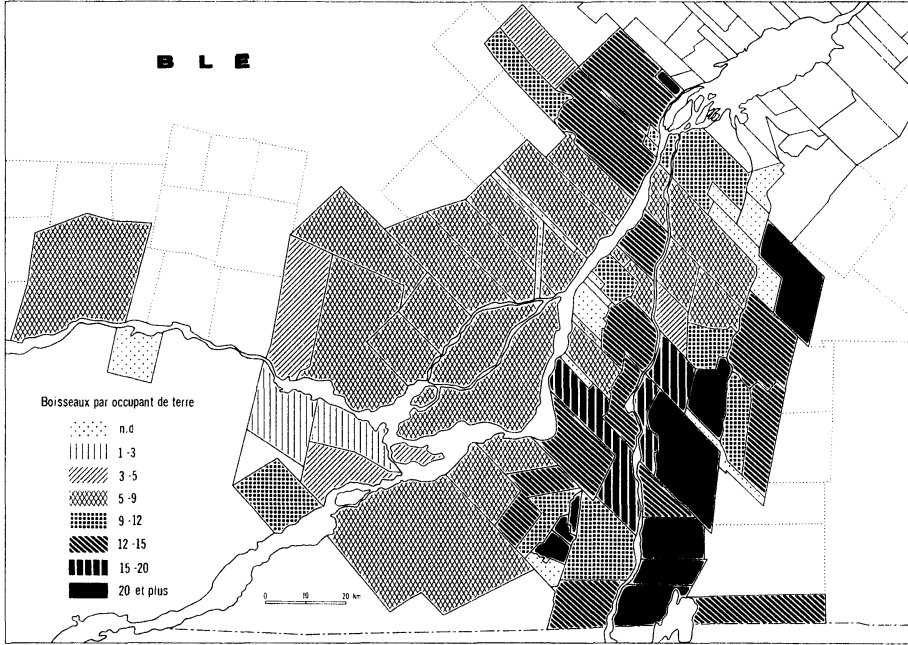
L'un des principaux raisonnements de la thèse classique a été de relier la question des techniques à celle des rendements : puisque ceux-ci sont faibles, c'est parce que les techniques font défaut.

Rien n'autorise en fait une telle équation, car le rendement d'une culture ne peut s'établir qu'en regard de la superficie qui lui est consacrée. Or, il se trouve que ces données manquent dans les recensements, ceux-ci ne faisant état que de superficies totales en culture et de productions totales en minots ou en boisseaux.



Figure 4

# L' AGRICULTURE EN 1844,



# DISTRICT DE MONTRÉAL

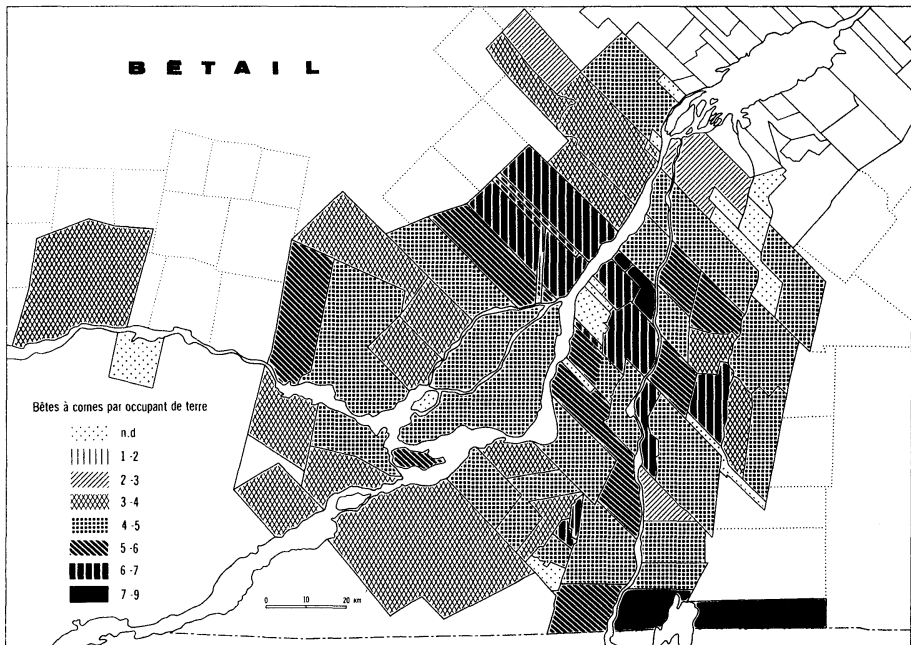
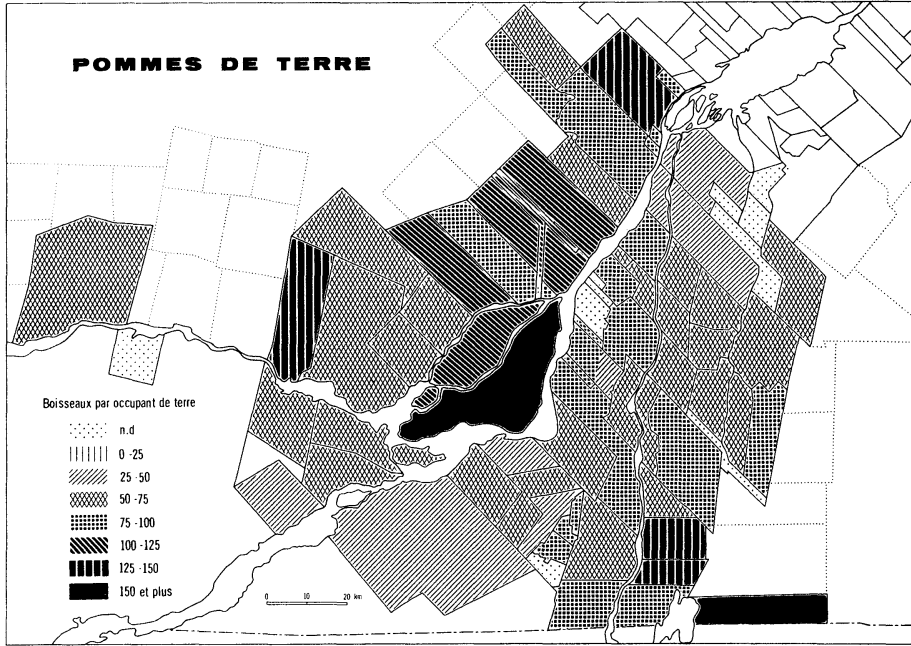
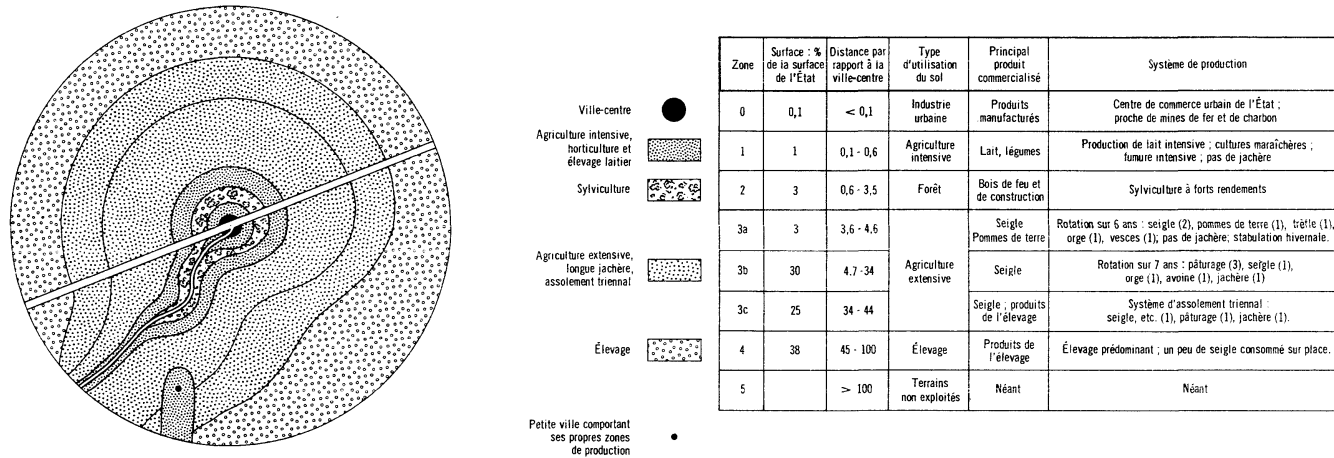


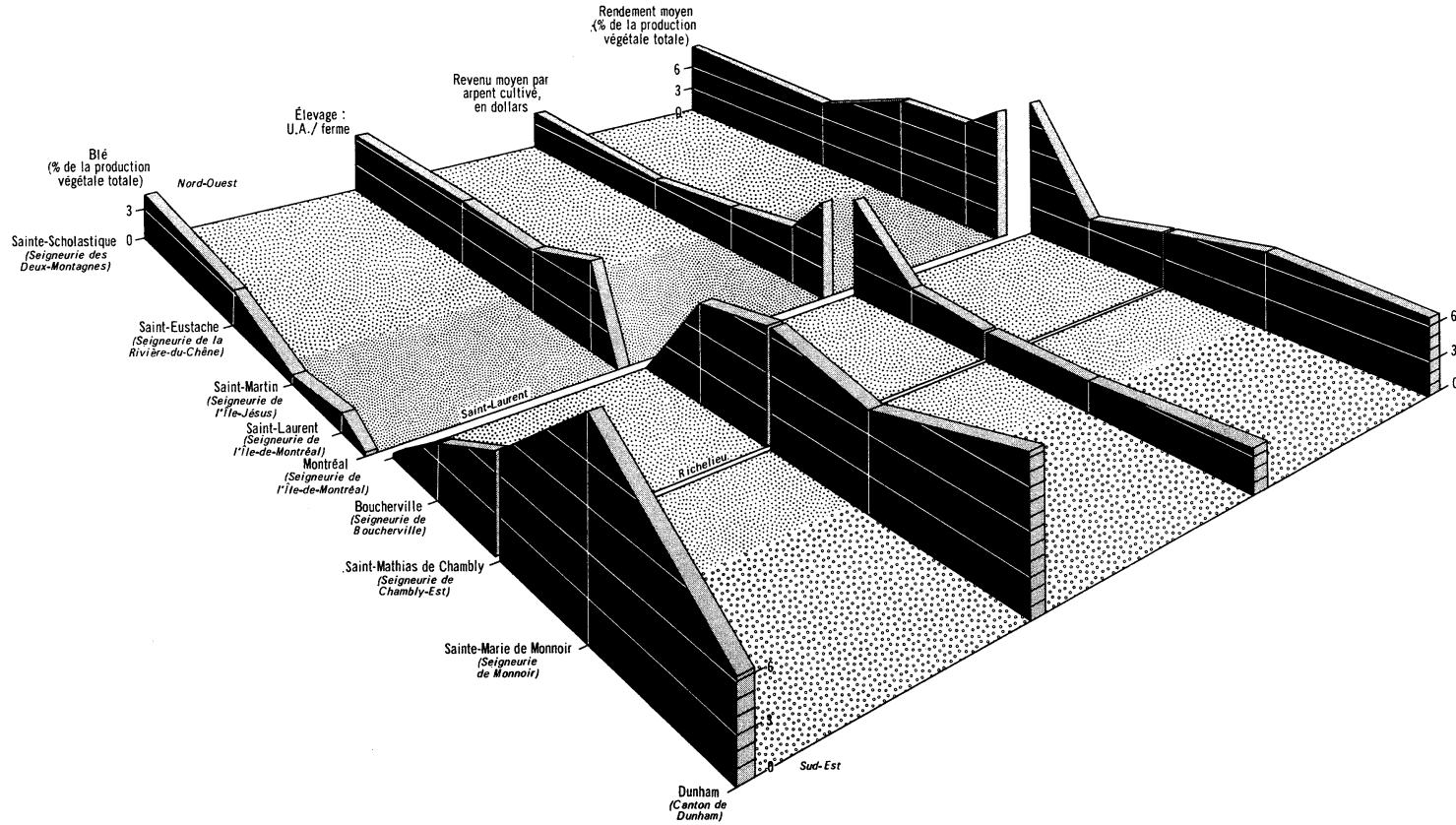
Figure 5

# INTÉGRATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES DANS L'ESPACE, DISTRICT DE MONTRÉAL 1844

## MODÈLE THÉORIQUE DE VON THÜNEN



# RÉPARTITION SECTORIELLE, AXE NORD-OUEST/SUD-EST



Le seul calcul en fait qu'il soit possible d'effectuer, grâce aux données disponibles, consiste à mettre la production céréalière (blé, orge, avoine, seigle, sarrasin, maïs) et maraîchère (pois, pommes de terre, navets) en rapport avec les superficies totales cultivées, sans tenir compte du foin, du trèfle, du chanvre et du houblon, indiqués en tonnes ou en livres dans les recensements. C'est ce que nous avons fait, tout en étant parfaitement conscients du caractère partiel d'un tel calcul. Mais puisque l'omission est constante dans le temps, l'indice obtenu peut être assez indicatif des rendements généraux de l'agriculture en un lieu et en un temps donné, à condition bien sûr de ne pas chercher à en inférer les rendements du blé ou d'une quelconque autre culture.

Les résultats obtenus sont assez intéressants. C'est ainsi, par exemple, qu'aux XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles, les rendements dépassent rarement 6 ou 7 minots à l'arpent, tandis qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les rendements moyens des principales productions végétales varient entre 7 et 8 minots à l'arpent, sauf en 1851 où ils chutent à 5,5 minots (tableau 4).

**Tableau 4**  
**Évolution des rendements dans la vallée du Saint-Laurent**

<i>Année de recensement</i>	<i>Production végétale totale (en minots)<sup>1</sup></i>	<i>Superficie cultivée en arpents</i>	<i>Rendement moyen à l'arpent (en minots)</i>
1686 .....	129 525	28 663	4,5
1692 .....	120 418	26 669	4,5
1695 .....	120 309	28 110	6,1
1698 .....	215 731	35 524	6,1
1719 .....	337 877	63 032	5,4
1720 .....	255 982	61,357	4,2
1721 .....	415 925	62 145	6,7
1734 .....	974 114	163 111	5,6
1739 .....	902 965	188 105	4,8
1765 <sup>2</sup> .....	(1 482 112)	(269 475)	(5,5)
1784 <sup>2</sup> .....	(3 162 626)	(575 023)	(5,5)
1827 <sup>3</sup> .....	14 208 163	1 002 198	14,2
1831 .....	16 027 070	2 006 213	7,7
1844 .....	21 364 537	2 671 768	7,9
1851 <sup>4</sup> .....	20 004 629	3 605 167	5,5
1861 <sup>4</sup> .....	41 728 407	4 804 235	8,6

<sup>1</sup> Le calcul ne tient compte que des végétaux comestibles.

<sup>2</sup> En 1765 et en 1784, la superficie cultivée est estimée à partir d'un taux moyen de semence de 1,5 minot à l'arpent. Quant à la production végétale, elle est établie à partir d'un rendement moyen de 5,5 minots à l'arpent.

<sup>3</sup> Les données pour 1827 sont sujettes à caution. Le recensement est effectué par BOUCHETTE et n'est pas toujours exempt d'erreurs.

<sup>4</sup> Les données pour 1851 et 1861 sont indiquées en « acres » dans les recensements de 1871, mais il y a tout lieu de croire, à l'analyse des copies microfilmées, qu'il s'agit plutôt d'arpents.

Si l'on peut, à la rigueur, interpréter la faiblesse des rendements aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles comme un indice de mauvaises pratiques agricoles, le même raisonnement peut difficilement s'appliquer au XIX<sup>e</sup> siècle alors que, malgré le manque croissant de terres, les rendements doublent presque ceux de la période précédente<sup>28</sup>, sauf pour 1851. En d'autres termes, si vraiment l'habitant était retourné au XIX<sup>e</sup> siècle à des techniques aussi primitives de production que celles du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles, la rupture aurait été certainement plus marquée et moins tardive qu'en 1851.

Mais nous avons voulu pousser plus loin l'analyse et comparer la productivité des seigneuries à celle des cantons au XIX<sup>e</sup> siècle. En appliquant la même méthode de cal-

cul aux deux secteurs, on observe que les différences de rendement, sans doute supérieures dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, ont tendance à s'amenuiser en fin de période. Une comparaison entre quatre comtés francophones et quatre comtés anglophones révèle en effet qu'en 1844, les rendements dans les cantons sont en moyenne de 1,4 minot à l'arpent supérieur à ceux des seigneuries. En 1851, l'écart n'est plus que 0,1 minot à l'arpent (tableau 5). Il serait difficile de conclure, sur la base de ces seules données, à des différences significatives de productivité entre les deux secteurs, à plus forte raison, à une technicité différente, meilleure supposément dans les cantons. Ces données suggèrent plutôt une tout autre hypothèse : à techniques égales, les sols neufs rendent mieux que les terres exploitées depuis longtemps. Or les cantons ne sont colonisés, à toutes fins utiles, que depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, il est donc normal que les rendements y soient plus élevés. Mais il y a plus : les systèmes de production y sont différents, l'agriculture des cantons étant davantage centrée sur l'élevage<sup>29</sup> que dans les seigneuries, où elle s'oriente plutôt vers une production céréalière et maraîchère : il est donc aussi normal que les rendements moyens diffèrent temporairement. Bref, s'il a pu exister une différence significative de rendements entre les deux secteurs au début du XIX<sup>e</sup> siècle, elle serait davantage imputable à la qualité originelle des sols dans les cantons, qu'à une différence significative dans les techniques. Bien plus, considérant l'émiettement foncier dans les seigneuries, il semblerait même que, prises globalement, les techniques aient pu, à certains égards, y être supérieures à celles des cantons, les vieux sols produisant presque autant que les sols neufs récemment mis en exploitation. Les rendements par conséquent ne sont qu'un indicateur partiel de l'état d'avancement des techniques, ce qui ne peut être utilisé qu'en complément à d'autres indices plus certains.

#### *La question de l'élevage*

On a cru trouver l'un de ces indices dans les questions relatives à l'élevage, en soutenant que si le cultivateur des cantons s'oriente très tôt vers cette activité, c'est qu'il saisit mieux et plus vite les tendances du marché. Les techniques adoptées sont donc plus modernes et source de meilleurs rendements. Pour intéressant qu'il soit, ce raisonnement ne supporte guère plus l'analyse que les précédents, car l'agriculture des cantons obéit à des principes qui n'ont rien à voir avec les techniques de production, mais bien avec la distance et les coûts de transport qu'elle entraîne.

Considérant, en effet, qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les villes forment un marché auquel on ne peut accéder économiquement que par la voie d'eau, les chemins de terre augmentant les coûts en distance-temps, l'habitant seigneurial avait tout intérêt à s'orienter vers une agriculture céréalière et maraîchère associée à l'élevage laitier, tandis que celui des cantons avait tout intérêt à se centrer sur l'élevage de boucherie. C'est précisément ce qui se produit, comme le démontre l'analyse de l'agriculture dans quelques secteurs ruraux de la plaine de Montréal pour 1844 (figure 5, tableau 6).

Répartis selon une coupe nord-ouest/sud-est, ces secteurs définissent un aménagement de l'espace par zones, caractérisées chacune par un système de production se rapprochant du modèle thunénien de croissance. Comme le confirme l'analyse précédente, le rendement moyen de la production végétale à proximité de Montréal est élevé : 11,1 minots à l'arpent. Dans la plaine, il est faible, mais avec une nette tendance à croître en s'éloignant du marché. De la même manière, le nombre d'unités animales par ferme, plus élevé à proximité immédiate du centre, obéit à un autre principe de croissance dans la plaine : plus faible à proximité du fleuve, il a tendance à augmenter avec la distance au centre, jusqu'à ce que le seuil de rentabilité soit franchi. Dans Sainte-Scholastique et Sainte-Marie-de-Monnoir, l'élevage laitier diminue pour faire place da-

Tableau 5

Productivité comparée de l'agriculture dans  
les seigneuries et les cantons 1844-1851<sup>1</sup>

	% de francophones	densité moyenne	occupants de terre <sup>2</sup>	densité agricole	superficies en culture (acres)	production végétale (minots)	rendement moyen (minots par acre)
<i>Comtés francophones 1844</i>							
Berthier .....	95,9	0,22	4 529	0,04	125 491	1 071 636	8,5
Dorchester .....	89,6	0,25	5 714	0,04	141 960	938 323	6,6
Hungtington .....	86,6	0,22	5 916	0,04	164 715	1 182 025	7,1
Saint-Hyacinthe .....	97,6	0,23	3 737	0,04	96 826	613 101	6,3
					Rendement moyen des comtés		(7,2)
<i>Comtés anglophones 1844</i>							
Ottawa .....	26,8	0,29	2 275	0,05	42 751	387 263	9,0
Shefford .....	28,4	0,21	1 670	0,03	48 799	344 279	7,1
Sherbrooke .....	9,5	0,19	2 351	0,03	70 200	615 428	8,8
Stanstead .....	5,3	0,16	2 058	0,03	76 248	571 728	7,5
					Rendement moyen des comtés		(8,6)
<i>Comtés francophones 1851</i>							
Bellechasse .....	97,4	0,17	2 139	0,02	102 195	493 867	4,8
Berthier .....	95,9	0,21	4 488	0,03	165 990	1 024 610	6,2
Chambly .....	88,9	0,19	1 791	0,02	108 461	476 855	4,4
Kamouraska .....	98,2	0,22	2 086	0,02	93 811	459 759	4,9
					Rendement moyen des comtés		(5,2)
<i>Comtés anglophones 1851</i>							
Missisquoi .....	19,5	0,19	1 678	0,02	68 659	292 657	4,3
Outaouais .....	30,5	0,32	2 808	0,04	70 701	540 412	7,6
Sherbrooke .....	15,1	0,23	2 314	0,03	88 876	475 448	5,3
Stanstead .....	9,3	0,14	2 017	0,02	98 326	433 670	4,4
					Rendement moyen des comtés		(5,3)

<sup>1</sup> A.P.C., Recensements du Canada.<sup>2</sup> Propriétaires et locataires.

**Tableau 6**  
**Localisation des activités agricoles dans la plaine de Montréal en 1844<sup>1</sup>**

Paroisses ou cantons	Répartition des secteurs selon le modèle de V. Thünen							4 Dunham
	3b Ste-Scholastique	3a St-Eustache	1 St-Martin	1 St-Laurent	3a Boucherville	3b Chambly <sup>3</sup>	3b Monnoir <sup>3</sup>	
population totale .....	4 592	3 043	3 334	2 516	2 720	2 012	4 296	2 844
% francophones .....	94,2	93,9	98,8	90,1	98,4	95,4	98,4	15,8
occupants de terres .....	766	489	622	422	440	309	735	486
<i>superficies moyennes des fermes (arpents)</i>								
Occupée .....	45,3	49,1	35,5	70,9	44,6	57,4	45,4	81,2
Cultivée .....	22,4	28,9	26,5	42,0	42,4	43,7	30,0	36,9
<i>production (minots)</i>								
Totale (000) .....	144,5	105,3	182,5	197,4	74,9	71,2	158,6	120,4
% blé .....	4,8	3,2	0,9	1,7	4,2	8,6	15,1	6,3
% avoine .....	46,5	42,2	37,9	33,3	68,4	38,5	27,9	20,1
% pommes de terre .....	32,3	30,8	45,8	49,2	8,4	28,1	36,2	64,0
% orge .....	6,5	9,7	8,5	9,2	13,7	6,8	9,8	0,2
<i>Rendement moyen</i>								
élevage : U.A./ferme <sup>2</sup> .....	8,4	7,4	11,1	11,1	4,0	5,3	7,1	6,7
Bétail/ferme .....	6,5	7,4	6,0	8,3	8,2	9,9	7,8	11,3
Chevaux/ferme .....	4,3	4,6	3,8	5,3	5,3	6,5	5,1	8,4
Moutons/ferme .....	1,7	1,8	1,5	2,6	2,3	2,2	1,8	1,5
Porcs/ferme .....	5,2	5,8	4,0	6,0	6,8	8,7	7,1	10,7
	2,1	2,3	1,7	2,6	2,5	3,1	2,3	1,7

<sup>1</sup> J.A.L.C. (1846) app. D.

<sup>2</sup> UA = unités animales = 1 bête à cornes = 1/2 cheval = 6 moutons = 4 porcs.

<sup>3</sup> St-Mathias de Chambly.

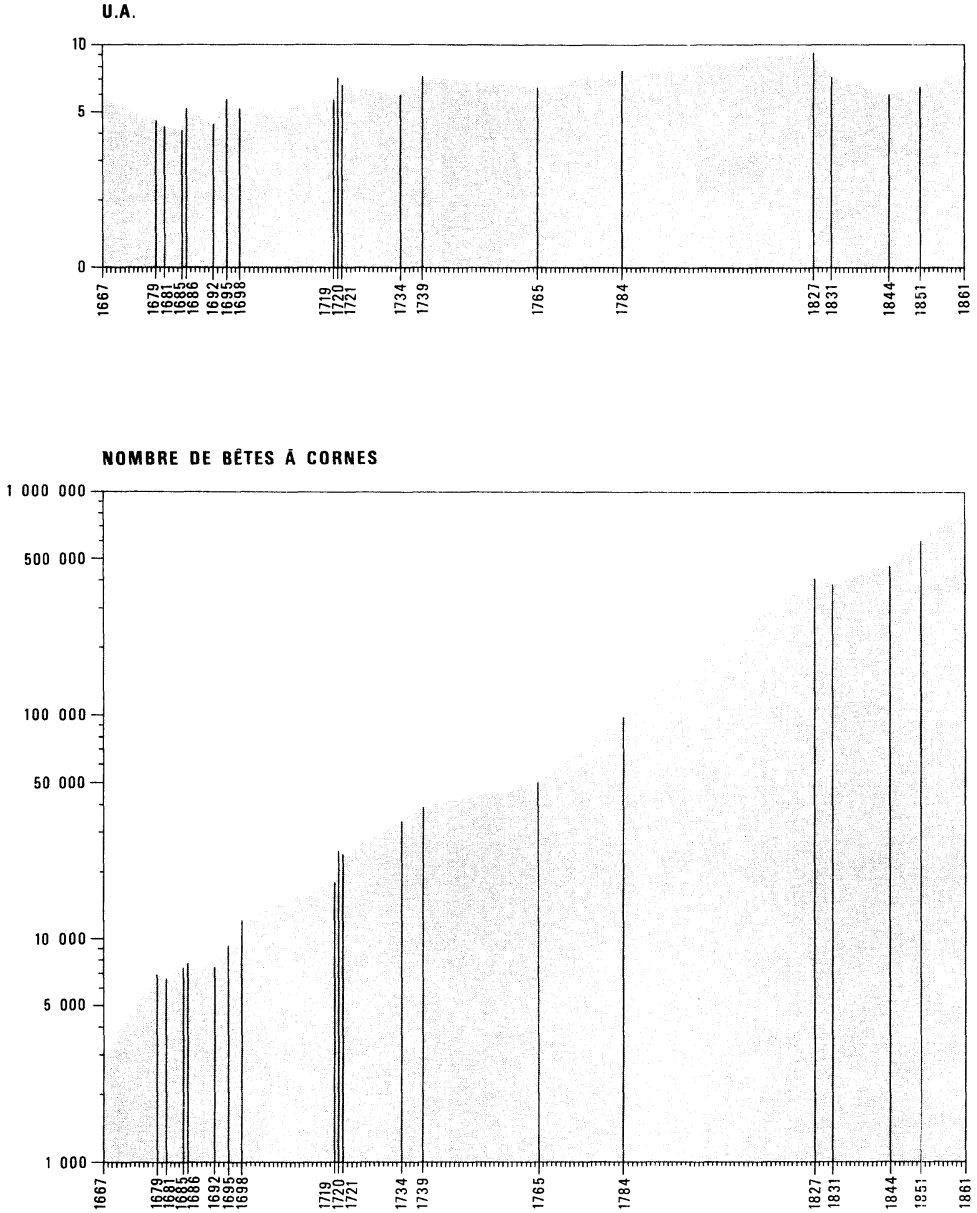
<sup>4</sup> Ste-Marie de Monnoir.



Figure 6

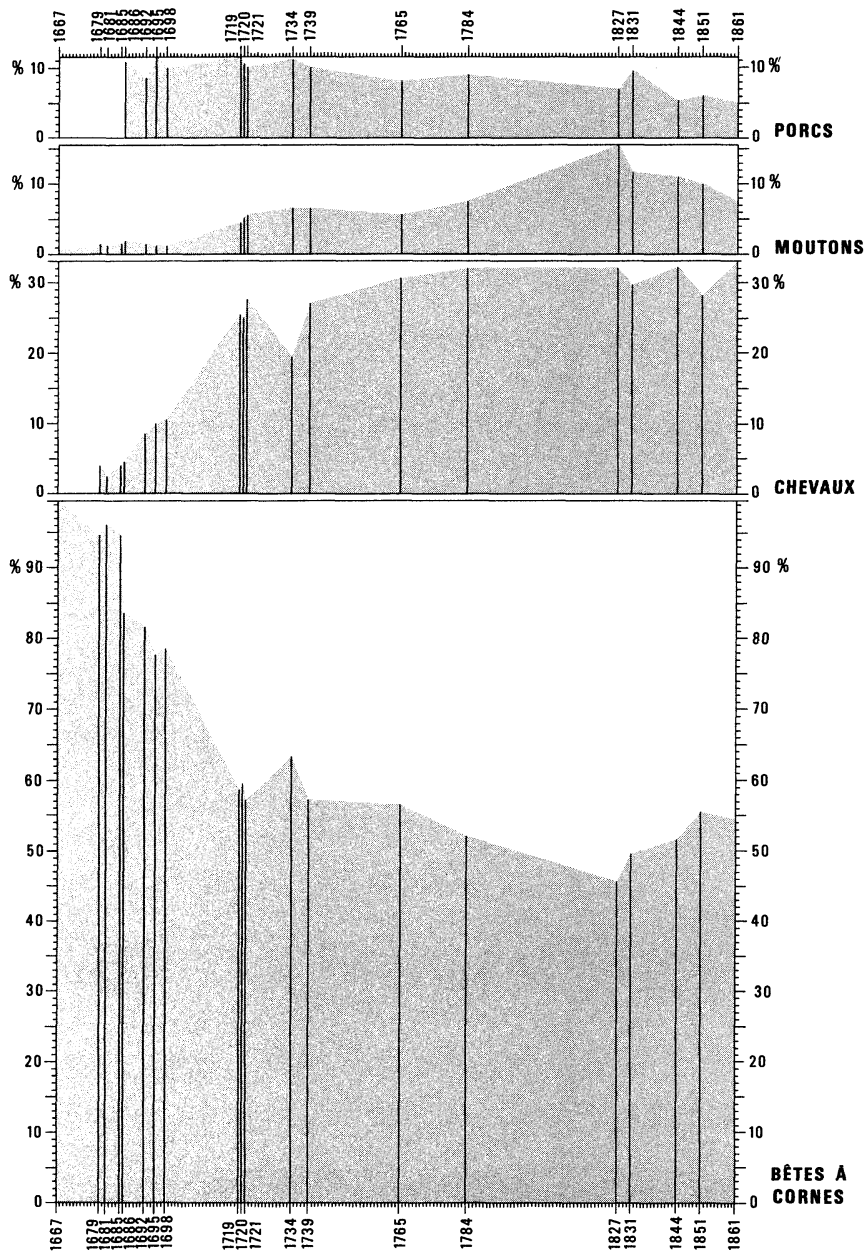
# L'ÉLEVAGE DANS LA VALLÉE

## CROISSANCE DU CHEPTEL



# DU SAINT-LAURENT 1667 - 1861

## IMPORTANCE RELATIVE DES PRINCIPAUX ÉLEVAGES



vantage à la production céréalière et aux fourrages, dont une partie, surtout à Sainte-Scholastique, sera commercialisée. Dans la zone excentrique, représentée ici par le canton Dunham, l'élevage redevient plus important, centré surtout sur le boeuf<sup>30</sup> et le mouton. Quant à la production de blé, elle obéit aux mêmes principes : plus faible à proximité de Montréal, elle augmente avec la distance pour connaître une extension maximum dans l'hinterland seigneurial, où les sols rendent encore bien, puis une diminution significative dans les cantons, où la distance ne permet plus d'en espérer des bénéfices intéressants. La localisation de l'élevage dans les cantons ne peut donc être utilisée comme indice de mauvaises pratiques dans les seigneuries. Il répond au contraire à un principe de localisation conforme à la technologie de l'époque et qui s'applique même dans la plaine allemande !

### *Les revenus agricoles*

Si le choix de production, les rendements et la localisation des activités agricoles dans l'espace ne permettent pas de conclure à une crise majeure de l'agriculture au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les revenus agricoles peuvent peut-être constituer un indice valable permettant de faire progresser le débat. De nombreux essais ont été entrepris, en histoire notamment, pour tenter d'évaluer la rentabilité de la ferme du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Pour différent qu'il soit d'un auteur à l'autre, le calcul se base presque toujours sur le choix d'indicateurs permettant, sinon de mesurer, du moins d'apprécier les revenus de l'habitant en fonction du contexte dominant. L'exercice que nous proposons ne fait pas exception à la règle, se basant lui aussi sur des indicateurs de revenus. Mais plutôt que de faire appel à des indices extérieurs à la ferme, nous suggérons d'utiliser la production elle-même comme indice, en maintenant la valeur constante dans le temps, de façon à dégager des séries qui puissent être comparées d'une période à l'autre.

En évaluant, par exemple, les principales productions de la ferme en *équivalent-blé* et en leur attribuant une valeur uniforme basée sur les prix de gros ou de détail de 1851<sup>31</sup>, il est possible d'obtenir un paramètre indicatif de la santé rurale dans l'espace et dans le temps. Mais indicatif seulement, puisque le calcul ne tient pas compte des produits de l'élevage, trop fragmentaires ou absents des recensements pour la période étudiée. Les données de production retenues sont donc exclusivement végétales : ce sont le blé, l'avoine, l'orge, les pois et les pommes de terre. L'équivalent-blé est obtenu en calculant la quantité de céréales qu'il faudrait cultiver pour en obtenir un revenu équivalent au prix d'un minot de blé en 1851<sup>32</sup>. Pour l'avoine, le coefficient est de 2,585, pour l'orge, il est de 1,508, pour les pois, de 1,293 et pour les pommes de terre de 1,335. Une fois la production calculée en équivalent-blé, il suffit de la mettre en rapport avec le nombre d'occupants de terre pour établir un indice de revenu minimum qui, bien qu'il exclut les produits de l'élevage et la consommation familiale, permet de situer la productivité des fermes entre elles.

Calculée pour l'ensemble de la vallée du Saint-Laurent aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la rentabilité moyenne des fermes s'établit autour de \$100.00, mais avec des variations dans le temps (tableau 7).

Vu sous l'angle exclusif des productions végétales, il apparaît que la rentabilité des fermes baisse du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, semblant ainsi confirmer la thèse du déclin de la productivité agricole entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle. Mais si l'on considère qu'au XIX<sup>e</sup> siècle la production est inférieure à celle du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'habitant ayant opéré une reconversion centrée sur l'élevage, on peut supposer que ces données, exclusivement basées sur le revenu des productions végétales, traduisent davantage cette reconversion qu'une diminution de rentabilité comme telle. Avec 100 livres de beurre vendues par année,

Tableau 7

Rentabilité comparée des fermes aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles

	1739	1844	1851
Production équivalent — blé/total (boisseaux) . . . .	825 301	12 841 726	11 209 816
Occupants de terre . . . . .	5 837E	114 496T	95 813P
Moyenne par ferme (« bushell ») . . . . .	141,39	112,15	116,99
Équivalent en « minots » . . . . .	131,77	104,52	109,03
Revenu minimum (en dollars) . . . . .	119,25	94,59	98,67

E : nombre estimé de familles rurales sans les populations urbaines.

T : propriétaires et locataires.

P : propriétaires seulement.

1 minot = 1/3 boisseau = 1,073 « bushell ».

l'habitant obtient un revenu équivalent à celui que lui aurait procuré la vente de 13 minots de blé au prix de 1851. La comparaison dans le temps s'en trouve donc affaiblie. C'est pourquoi nous nous sommes plutôt attardés à l'étude de la rentabilité de la ferme au XIX<sup>e</sup> siècle, en cherchant à savoir s'il existait des ruptures significatives de revenus dans l'espace. Nous avons donc repris le même calcul, mais en l'appliquant cette fois aux secteurs de la plaine identifiés précédemment, en y ajoutant, pour fin de comparaison, trois secteurs éloignés, dont deux cantons (tableau 8, figure 5).

Ce que l'on observe est assez indicatif des tendances de l'époque. Les revenus de la ferme, particulièrement élevés sur l'île de Montréal<sup>33</sup>, ont tendance à diminuer avec la distance, jusqu'à une limite géographique (Sainte-Scholastique, Monnoir) au delà de laquelle, dans la plaine au sud de Montréal, ils connaissent une nouvelle tendance à la hausse. Encore là cependant les chiffres sont trompeurs : l'élevage, sur la Rive nord, est important, de sorte que pour établir avec certitude la rentabilité de la ferme dans ce secteur, il faudrait en comptabiliser les produits, exercice pour lequel les données de recensement sont trop maigres. Le calcul le plus intéressant, en fait, consiste à mettre en rapport le revenu de la ferme avec la surface cultivée de manière à établir avec plus de précision le poids de la fragmentation foncière enregistrée à l'époque et obtenir, éventuellement, un indice plus sûr de l'état des techniques dans le territoire seigneurial.

Encore là les résultats obtenus sont étonnants : il ne semble pas y avoir de relation directe entre les revenus agricoles et l'état du morcellement foncier. Avec une superficie cultivée inférieure à celle des cantons, les secteurs de la Rive nord ont en effet un revenu par arpent cultivé égal, voire même supérieur à celui des cantons, ce qui démontre bien que là, du moins, les techniques agricoles des « Canadiens » sont comparables à celles de l'élément anglophone. La même observation s'applique sur la Rive sud, mais aux secteurs proches du fleuve seulement. Ailleurs, dans Chambly, Monnoir, les revenus par arpent cultivé diminuent, de sorte que si les techniques ont pu faire défaut à un moment ou l'autre dans le développement agricole de l'aire seigneuriale, c'est peut-être précisément là dans ce secteur très localisé où l'agriculture extensive domine.

Faudrait-il alors en conclure, comme le fait Wallot, que dans l'aire seigneuriale les techniques ne furent ni pires ni meilleures qu'ailleurs ? Et que là où il manqua de capital l'habitant opta pour un choix rationnel de techniques qui purent paraître primitives à l'observateur, mais qui n'en demeurèrent pas moins efficaces et rentables<sup>34</sup> ? C'est à tout le moins à une telle conclusion que nous sommes invités.

**Tableau 8**  
**Rentabilité comparée des fermes dans la plaine de Montréal, 1844**

<i>Secteurs</i>	<i>Occupants de terre</i>	<i>Superficie cultivée (arpents)</i>	<i>Production équivalent-ble (bushells)</i>	<i>Production moyenne par ferme</i>	<i>Total équivalent minots</i>	<i>Revenu en dollars</i>	<i>Revenu moyen par arpent cultivé</i>
Ste-Scholastique .....	766	22,4	82 180	107	99,98	90,32	4,03
St-Eustache .....	489	28,9	58,201	119	110,90	100,37	3,47
St-Martin .....	622	26,5	92,669	148	137,93	124,82	4,71
St-Laurent .....	422	42,0	120,528	285	266,16	240,88	5,73
Boucherville .....	440	42,4	73 871	167	156,38	141,52	3,33
Chambly .....	309	43,7	42 942	139	129,53	117,23	2,68
Monnoir .....	735	30,0	74,442	101	94,38	85,42	2,84
Dunham .....	486	36,9	72 259	156	145,38	131,57	3,56
Brome .....	292	32,8	42 291	144	134,20	121,45	3,70
Ascott .....	250	32,6	39,328	164	152,84	138,32	4,24

<sup>1</sup> J.A.L.C. (1846) app. D.

Quant à nous, nous croyons qu'un malaise a bel et bien existé, mais qu'il est attribuable à d'autres facteurs, autrement plus décisifs, et qui ont eu pour effet de placer non seulement l'agriculture, mais l'ensemble du monde rural dans une dépendance totale face à la conjoncture.

## CONCLUSION

Rien dans la dialectique spatiale de la thèse classique ne permet de soutenir l'existence d'une crise agricole dans le Bas-Canada.

Au contraire, toutes les évaluations que nous pouvons faire des postulats relatifs à l'espace tendent à démontrer que l'habitant répond positivement au marché par une transformation profonde de son système de production.

En 1844, cette transformation est complétée, l'agriculture étant tout à fait intégrée dans l'espace. Ce qui laisse croire que les malaises enregistrés par les chroniqueurs témoignent plus d'une crise du monde rural que d'une crise agricole comme telle, mettant ainsi en cause davantage les conditions dans lesquelles évolue l'agriculture que les techniques de production de l'habitant et son incapacité profonde à répondre aux stimulations du marché.

## NOTES

<sup>1</sup> La présente réflexion est née d'une thèse de Ph. D. soutenue par l'auteur au Département de Géographie de l'Université de Montréal et intitulée : *L'habitant canadien et le système seigneurial, 1627-1854 (sous la direction du professeur Ludger Beauregard)*. Une version préliminaire de cet article a été soumise pour commentaires, aux professeurs Luc Bureau, Marcel Bélanger et Maurice Saint-Yves du Département de Géographie de l'Université Laval, ainsi qu'au professeur Jean-Pierre Wallot, du Département d'Histoire de l'Université de Montréal. L'auteur les remercie de leurs précieux conseils.

<sup>2</sup> HAMELIN, J., OUELLET, F. (1963) Les rendements agricoles dans les seigneuries et les cantons du Québec : 1700-1850. *France et Canada Français du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle* (Colloque d'histoire), éd. Claude Galarnau et E. Lavoie, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 99.

<sup>3</sup> En Nouvelle-France, l'« habitant » est un homme libre, qui jouit d'un statut social élevé. C'est le produit final d'une longue évolution socio-politique, qui a conduit le serf à racheter sa force de travail. Il est propriétaire du sol qu'il exploite, même si le seigneur en obtient une partie des produits sous forme capitalisée de redevances. Contrairement à son homologue français il n'est aux prises ni avec la taille, ni avec la gabelle, ni avec le sel.

<sup>4</sup> Ce thème a été bien développé par DIAMOND, S. (1967) Values as an Obstacle to Economic Growth : the American Colonies, *The Journal of Economy History*, XXVII, p. 561-575.

<sup>5</sup> HAMELIN, J., OUELLET, F. (1963) *op. cit.*, p. 88.

<sup>6</sup> Une équipe d'historiens a entrepris depuis quelques années de revoir toutes les données relatives au marché. Voir notamment : PAQUET, G., WALLLOT, J.P. (1972) Crise agricole et tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812, *Éléments pour une réinterprétation, RHAF*, vol. 26, n° 2, p. 205 s.

<sup>7</sup> HAMELIN, J., OUELLET, F. (1963) *op. cit.*, p. 103.

<sup>8</sup> *Ibidem*, p. 104-105.

<sup>9</sup> Le calcul de la superficie moyenne des fermes pour cette période est délicat. Pour Séguin (1947, p. 220), par exemple, la ferme cumulerait encore près de 80 arpents à l'époque, mais son évaluation vaut surtout pour 1850. Pour Ouellet, au contraire, il ne fait aucun doute que le nombre de lopins de terre s'est accru pendant la période, diminuant d'autant la superficie moyenne des exploitations. Nous avons quant à nous opté pour un moyen terme, en mettant en rapport la superficie déclarée par l'habitant (dont on ignore toutefois si elle inclut ou non les parcelles en location) avec le nombre de maisons habitées et le nombre d'occupants de terre. Mises en rapport avec la population et la maisonnée moyenne, le résultat est sensiblement le même.

<sup>10</sup> Ces études de cas concernent plus particulièrement les seigneuries de Laprairie, LaSalle et Châteauguay, voir : OUELLET, F. (1972), *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*. Montréal, Hurtubise, HMH, 379 p.

<sup>11</sup> En 1784, la population du district de Montréal ne compte encore que 55 000 habitants. En 1827, elle en comptera plus de 245 000.

<sup>12</sup> Voir : *Les Cadastres abrégés des seigneuries du district de Montréal*, 3 vols, Québec, Georges Desbarats, 1863. En plus d'indiquer le nom des censitaires, l'étendue de leur propriété et les charges qui s'y rapportent, les cadastres présentent une double numérotation des lots. La première appelée « n<sup>os</sup> de références » donne un numéro à chaque lot ou portion de lot existant en 1854. La seconde, identifiée « n<sup>o</sup> du terrier », indique le numéro d'origine du lot ou de la portion de lot. Si, par exemple, trois propriétaires se partagent le lot n<sup>o</sup> 17 au terrier, les trois subdivisions porteront chacune un n<sup>o</sup> de cadastre distinct pour 1854, ce qui permet de juger de l'état du morcellement d'exploitation réelle que détient chaque habitant, plusieurs parcelles pouvant être louées.

<sup>13</sup> Les informations du cadastre font état des titres de propriété. C'est le propriétaire du lot qui est identifié et non son exploitant. Comme à l'époque près du 1/3 des lots sont en location, cette étude pourrait servir de base à une recherche poussée sur les productions agricoles des lots en location comparativement aux lots en propriété directe. Il n'est pas impossible en effet que les difficultés agricoles du XIX<sup>e</sup> siècle se soient manifestées davantage chez les métayers que chez les propriétaires, faussant ainsi l'angle d'analyse des études entreprises sur le sujet.

<sup>14</sup> C'est en général ce qui se produit lorsqu'un héritier, par exemple, rassemble les fractions des autres ou encore lorsque l'habitant loue une parcelle du voisin pour grossir sa production.

<sup>15</sup> Ruinés, bon nombre d'habitants abandonnent leur terre, comme en témoigne l'évolution des superficies cultivées de l'époque, pendant que les autres augmentent la superficie de leurs cultures vivrières : FRÉGAULT, G. (1968), *Le XVIII<sup>e</sup> siècle canadien*, Montréal, HMH, p. 43, 62.

<sup>16</sup> Bon nombre de témoignages existent d'ailleurs en ce sens. Voir PAQUET G., WALLLOT, J.P. (1972) *op. cit.*, p. 205 s.

<sup>17</sup> PAQUET ET WALLLOT (1972) ont fait une bonne étude de la structure de la demande intérieure, distinguant la part de la production qui va à l'autoconsommation familiale de celle qui va à la satisfaction des besoins locaux, *op. cit.*, p. 211 s.

<sup>18</sup> Voir notamment la description que fait OUELLET (1972) de l'agriculture bas-canadienne dans ses *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, *op. cit.*, p. 35s.

<sup>19</sup> J.A.L.C. 1846, App. D. À noter que le recensement de 1844 fournit les données par paroisses, mais il est possible d'en obtenir un cumul indicatif par seigneurie.

<sup>20</sup> Bien que conçu en milieu européen, où l'agriculture est une activité millénaire, le modèle de von Thünen vaut pour le Bas-Canada où l'agriculture est une agriculture de marché, intégrée, depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, au plus grand empire commercial qui soit à l'époque. Appliqué à la plaine de Montréal, où la colonisation est récente mais néanmoins complétée, il révèle un début de polarisation des activités agricoles autour d'une ville-centre depuis longtemps ouverte, par sa circulation maritime, à l'échange et à l'exportation. C'est de cette structure du terroir que naîtra plus tard la région. Ce modèle repose sur un principe de rentabilité économique du sol, qui veut que le prix unitaire d'une production au marché détermine sa localisation dans l'espace. Les petits fruits, par exemple, dont le prix est élevé, mais qui sont difficilement transportables en raison de leur fragilité, auront tendance à être cultivés près du marché, tandis que les céréales ou la viande, plus transportables, auront tendance à être produits plus loin du marché, selon une gradation correspondant à leur prix et à leur transportabilité respective. On en trouvera une bonne description dans : CHISHOLM, M. (1962) *Rural settlement and land use*, ed. 1968, London, Hutchinson University Library, p. 20-32, et dans HAGGETT, P. (1973) *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Paris, Armand Colin, coll. U., p. 182 s.

<sup>21</sup> DECHÊNE, L. (1974) *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle* Montréal, Plon, p. 303.

<sup>22</sup> *Ibidem*, p. 302, note 12.

<sup>23</sup> *Ibidem*, p. 304.

<sup>24</sup> Cette pratique se maintient même au XIX<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent les déclarations faites au comité d'enquête sur l'agriculture en 1816. JALBC, 1816, Appendice E.

<sup>25</sup> C'est du moins la croyance de De Meulles, qui s'adresse comme tel à la Cour, *Archives publiques du Canada*, Archives des Colonies, C 11 A 7, folio 144.

<sup>26</sup> *Rapport des Archives de la province de Québec (RAPQ)* 1933-1934, p. 211-213.

<sup>27</sup> J.A.L.B.C., 1816, Appendice E.

<sup>28</sup> Le recensement de 1827 indique bien des rendements supérieurs de 14,2 boisseaux à l'acre, mais il doit être considéré avec prudence. Effectué par BOUCHETTE, il semble plus indicatif que certain des tendances de cette époque.

<sup>29</sup> En 1831 par exemple, dans plus du 1/3 des cantons, les fermes comptent plus de 10 bêtes à cornes, contre 16% dans les seigneuries. En 1844, les pourcentages respectifs des deux secteurs sont de 27% et de 8%. HAMELIN, J. OUELLET F. (1963) *op. cit.*, p. 119-120.

<sup>30</sup> Dans les cantons, la fonction laitière de l'élevage bovin est moins marquée que la fonction boucherie. En 1851, par exemple, le comté de Montréal compte 9 vaches pour 1 boeuf tandis que dans ceux de Sherbrooke et de Stanstead, la proportion n'est que de 6 vaches pour 4 ou 6 boeufs. Ce n'est qu'en 1861 que les proportions se renversent, les seigneuries s'orientant vers l'élevage mixte, les cantons vers l'élevage laitier. Quant au prix de détail de boeuf, il atteint, au marché de Montréal, 5,41\$ le 100 livres en 1851, mais 7,85\$ en 1861.

<sup>31</sup> Les résultats du calcul des revenus en équivalent-blé ne peuvent être évidemment qu'indicatifs, les prix ayant fortement fluctué dans le temps, surtout à un siècle ou un demi-siècle de distance.

<sup>32</sup> En 1851, les prix de gros du blé et de l'avoine à Montréal sont de 0,90 1/2\$ et de 0,35\$ le minot, les prix de détail des pois et des pommes de terre, de 0,65\$ et de 0,67 3/4\$ le minot, tandis que le prix de l'orge peut être évalué à 0,60\$ le minot : HAMELIN, J. ROBY Y. (1971) *Histoire économique du Québec*, Montréal, Fides, app. 18, 19, 20.

<sup>33</sup> Ce qui semblerait indiquer, dans ce secteur du moins, une santé rurale d'ailleurs confirmée par les analyses de G. Paquet et de J.P. WALLOT : Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, *RHAF*, vol. 30 n° 2, sept. 1976, p. 163-221. À noter qu'à Montréal même, le revenu moyen par arpent cultivé s'élève à 9,39\$, dû surtout à la production de pommes de terre qui y atteint 9455 minots.

<sup>34</sup> Pour PAQUET et WALLOT, il est probable, en effet, que face à l'abondance de terres, aux difficultés du défrichement, à la cherté de la main d'oeuvre et à la demande d'un ou deux produits, l'habitant a choisi de pratiquer la monoculture intensive du blé jusqu'à l'épuisement du sol, mais sur une fraction seulement de sa terre, qu'il défriche au gré de ses besoins. Étant donné l'abondance de terre et la fertilité des sols nouvellement défrichés, cette pratique permet d'obtenir des rendements élevés avec un minimum d'investissement en travail et en capital. Elle n'affecte qu'une partie du sol, qui peut être laissé en jachère jusqu'à sa régénération. Il s'agirait donc d'un choix rationnel de techniques primitives, qui viserait à maximiser les profits et qui, comme tel, permettrait même des rendements supérieurs à ceux du Haut-Canada. Voir : PAQUET, G. WALLOT, J.P. (1972) *op. cit.*, p. 220-221.

#### BIBLIOGRAPHIE

- DECHÈNE, L. (1974) *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle*. Montréal, Plon, 588 p.
- DIAMOND, S. (1967) Values as an Obstacle to Economic Growth : the American Colonies. *The Journal of Economic History*, vol. XXVII, p. 561-575.
- FRÉGAULT, G. (1968) *Le XVIII<sup>e</sup> siècle canadien*. Montréal, HMH, 387 p.
- HAMELIN, J., OUELLET, F. (1963) Les rendements agricoles dans les seigneuries et les cantons du Québec 1760-1850, dans C. Galarneau et E. Lavoie, éd., *France et Canada français du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*. Québec, Presses de l'Université Laval, p. 81-120.
- HAMELIN J., ROBY, Y. (1971) *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. Montréal, Fides, 436 p.
- JONES, R.L. (1942) French-Canadian Agriculture in the St. Lawrence Valley, 1815-1850. *Agricultural History*, n° 16, p. 137-148; *ibidem*, (1946), Agriculture in Lower Canada, 1792-1815, *Canadian Historical Review*, n° 27, p. 33-51.
- Journaux de l'Assemblée législative du Bas-Canada*, 1816, Appendice E.
- Journaux de l'Assemblée législative du Canada*, 1846, Appendice D.
- OUELLET, F. (1972) *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*. Montréal, Hurtibise HMH, 379 p.
- PAQUET, G. WALLOT, J.P. (1972) Crise agricole et tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812. *Revue d'histoire d'Amérique française*, vol. 26, n° 2, p. 185-277.
- PARKER, W.H. (1959) A new look at Unrest in Lower Canada in the 1830's. *Canadian Historical Review*, n° 30, p. 209-218.
- Recensements du Canada*, 1871, vol. IV.
- SÉGUIN, M. (1979) *La nation « canadienne » et l'agriculture (1760-1850)*. Trois-Rivières, Les éditions du Boréal Express, 279 p.
- WALLOT, J.P. (1973) *Un Québec qui bougeait*. Trois-Rivières, Les éditions du Boréal Express, 345 p.